

Le bilinguisme français-flamand instauré au village

WARHEM. Lors du conseil municipal, le maire Pierre Bouttemy (à droite) et Jean-Paul Couché, le président de l'Institut de la langue régionale flamande, ont signé une charte afin de mettre en œuvre quatre actions communes pour permettre d'associer les langues française et flamande avec la mise en place d'une signalétique et la création de nouvelles voies bilingues.

LE SITE WEB DU VILLAGE EN VERSION FLAMANDE

Le site officiel de la commune sera aussi partiellement mis en ligne en flamand. La langue aura sa part lors des manifestations comme lors du théâtre flamand organisé tous les ans par l'école Notre-Dame. La charte prévoit également une mission d'étude des appellations de lieux-dits et de certains petits chemins en flamand qui pourront être traduites en français. ■

